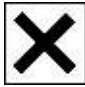




SOPRAGGLO
LONGROY

9 Route de Blangy
76260 LONGROY
Tél : 03 22 60 21 17 Fax : 03 22 60 21 15

Bon No : 002041234		1ere Gachée : 13:10 (1)		Date : 31/03/2026		bpe2603317592		Zone : ZONE 02	
Client : SMCB		SMCB		Chantier : le treport		le treport		Véhicule : EK015AZ	
CAMON				avenue des canadien		2025-087		Chauffeur : HERVE	
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		ATTENTE	
convenue		réelle		debut		fin		chantier	
13:00						centrale		00:00	
								Quantite Origine : 8.00 m3	
								Quantite Restante : 3.00 m3	
								Livree Reelle : 5.00 m3	
								XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
Code Formule		Désignation(6)(8)		Certification		Classe d'exposition(3)		Classe chlorure	
457		BPS NF EN 206 A2/CN				XS3 (F)		0.65 %	
Ciment(type et classe)		CEM III/B 42,5 L – LH/SRCE PM CP1 NF		Additions(type)		Dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)	
						342		C 35/45	
Appellation commerciale :		C35/45 XS3(F) D22 S3 III 42 PM		Carac. complementaire :		TEMPERATURE :		7°C	
Propriétés spécifiées :									
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)		LIVRAISON RECEPTIONNEE					
		PRE 510		0.8 %		Nom:			
						Signature du client:			
Ajout d'ingrédients sur chantier(9):				Signature:					
Type et quantité:									
Demandeur:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cubes.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non